

## Gabon /Coopération – Union Européenne : La présidentielle et les législatives 2016...

27-04-2016

Après une première mission il y a près de deux mois, où elle s'était entretenue respectivement avec les partis politiques de la Majorité républicaine, de l'opposition, la société civile et les confessions religieuses, la délégation de l'Union Européenne séjourne à nouveau à Libreville, à l'initiative des autorités gabonaises, en vue des différentes échéances électorales à savoir la présidentielle et les législatives prochaines. Conduit par l'Ambassadeur Représentant de l'UE au Gabon, Helmut Kultz, les experts ont échangé avec le gouvernement sur le processus de préparation et d'organisation matérielle de ces élections hier mardi 26 avril à la Primature.

Le Premier Ministre Pr Daniel Ona Ondo a présidé une séance de travail à laquelle prenaient part le Ministre des Affaires Etrangères, Franck Isozet Ngondet, le Ministre en charge des Relations avec les Institutions Constitutionnelles, Pr Léon Nzouba et une mission exploratoire des experts de l'Union Européenne qui souhaite être partie prenante du processus électoral en cours au Gabon.

Cette rencontre consistait à expliquer le fonctionnement des mécanismes mis en place et dresser un bilan du déroulement des phases préparatoires de la tenue de l'élection du président de la République, prévue pour le mois d'août prochain, et celle des législatives qui auront lieu en décembre 2016. Afin d'avoir un processus électoral libre et démocratique tant souhaiter par la communauté internationale notamment l'Union européenne.

Dès son entame, le gouvernement a garanti des conditions de transparence, de sincérité et des élections apaisées. Expliquant que, le processus qui mène vers les élections a débuté par l'étape d'enrôlement achevée récemment sans aucuns heurts. Avant d'expliquer les différents contours du déroulement du scrutin qui voit la participation des organes et a affiché également la détermination à organiser ces échéances conformément aux normes et aux règles en vigueur en matière électorale dans notre pays.

Le Premier Ministre Pr Daniel Ona Ondo a précisé que le caractère inclusif et consensuel des élections au Gabon depuis 1990, reste une donnée indéniable, incontournable et propre à l'esprit de la palabre africaine et de la classe politique gabonaise.